

REUNION d'ACCUEIL des ENSEIGNANTS DEBUTANTS

CIRCONSCRIPTION de COMBS LA VILLE

7 septembre 2022

Ordre du jour :

9h

- Tour de table, recueil des questionnements
- Explicitation du cadre institutionnel
- Explicitation du processus d'accompagnement, de formation et de titularisation

10h Pause

10h15 :

- Ateliers professionnels selon les besoins de chacun

11h30 :

- Mise en commun.





Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE

Soyez les bienvenus



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Combs-la-Ville

PRESENTATION de l'EQUIPE de CIRCONSCRIPTION

1 minute de réflexion silencieuse puis...

TOUR de TABLE : Se présenter et formuler UNE question que vous vous posez en arrivant à cette réunion d'accueil.



**CPC Généraliste
Catherine PELLETIER**

☎ 06.72.86.80.40
catherine.pelletier@ac-creteil.fr
Formation des enseignants
Référente mathématiques
Référente maternelle
Référente UPE2A, Langues vivante EILE (ex ELCO)
Plan de formation
Stages de réussite

**Inspecteur de l'Éducation nationale
Paul QUESNEY**

Chargé de la circonscription
1^{er} degré de Combs la Ville

**Responsable Administrative
Laurence LYON**

☎ 01.60.34.27.90
ce.0772021d@ac-creteil.fr
Accueil et secrétariat

**CPC EPS
Nathalie PEREIRA**

☎ 06.61.44.55.12
nathalie.pereira@ac-creteil.fr
Formation des enseignants
Dossiers et projets EPS
Suivi des projets EAC
Sorties scolaires
Assistant de prévention (hygiène et sécurité)
Référente Sécurité routière/EDD

**Enseignant Référent pour les Usages
du Numérique et Ecole inclusive
(ERUN)**

Julien GAUTHIER
☎ 01.60.34.27.90
julien.gauthier@ac-creteil.fr

**MF Itinérant
Sandrine GEROME**

☎ 06.09.48.47.98
sandrine.mangin@ac-creteil.fr
Formation des enseignants
Prévention de l'illettrisme
Référente évaluations nationales/poursuite de scolarité
Référente Français

**Enseignant Ressource chargé des Difficultés
de Comportement en Milieu Scolaire
Daniel GOUAILLE BOSSERET**

☎ 01.60.34.27.90
daniel.gouaille-bosseret@ac-creteil.fr
Accompagnement des équipes
Référent harcèlement
Coordonnateur pôle ressource

**CPD Langues Vivantes
Valérie MARIE**

☎ 01.64.05.79.60
valerie.marie@ac-creteil.fr
Formation des enseignants
Accompagnement des projets et
intervenants

**CPD Culture Scientifique
Christophe ANSART**

☎ 06 59 17 89 95
christophe.ansart@ac-creteil.fr
Accompagnement des
projets dans le domaine de la
culture scientifique

**CPD Education Musicale
Olivier MAZARS**

☎ 01.64.05.79.60
olivier.mazars@ac-creteil.fr
Formation des enseignants
Accompagnement des projets et
intervenants
Partenariat culturel

**CPD Arts Plastiques
VAN DER AUWERA
Johanna**

☎ 06.79.06.51.66
johanna.douru1@ac-creteil.fr
Formation des enseignants
Accompagnement des projets et
intervenants

Enseignants Référents pour la Scolarisation des Elèves Handicapés

Sandrine COUTINHO

☎ 06.30.96.61.38
erseh.combslaville@ac-creteil.fr
Secteur de Combs la ville/Evry Grégy/Soignolles

Yann LIVACHE

☎ 06.37.12.32.74
erseh.briecomterobert@ac-creteil.fr
Secteur de Brie

Retrouvez cet
organigramme en
cliquant sur le lien :
[Organigramme R2022](#)

COORDONNÉES DE L'INSPECTION

Adresse : Inspection de l'éducation nationale, Circonscription de COMBS LA VILLE, 3A, rue Pablo Picasso, 77380, COMBS LA VILLE

Téléphone : 01.60.34.27.90

Adresse mail : ce.0772021d@ac-creteil.fr

Les bureaux sont ouverts :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le mercredi matin de 8h00 à 12h00 sur rendez-vous

MAILS des MEMBRES de l'EQUIPE

(Les téléphones sont en cours de reconnexion, ils vous seront communiqués ultérieurement, tout appel devra donc passer dans un premier temps par le secrétariat de l'IEN)

IEN ou SECRETARIAT : ce.0772021d@ac-creteil.fr

CONSEILLERE PEDAGOGIQUE : Catherine PELLETIER: Catherine.Pelletier@ac-creteil.fr

CONSEILLERE PEDAGOGIQUE à valence EPS : Nathalie PEREIRA : Nathalie.pereira@ac-creteil.fr

PEMF ITINERANT : Sandrine GEROME : Sandrine.mangin@ac-creteil.fr

MAITRE FORMATEUR Usages pédagogiques du numérique : Julien GAUTHIER :

julien.gauthier@ac-creteil.fr

ERDC : Daniel GOUAILLE BOSSERET : Daniel.gouaille-bosseret@ac-creteil.fr (les premières demandes d'intervention doivent dans un premier temps être validées par l'IEN, écrire dans un premier temps à l'IEN)



Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE

CADRAGE INSTITUTIONNEL



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Combs-la-Ville



Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE

PRINCIPES du SERVICE PUBLIC

PRINCIPES du système éducatif

DROITS et OBLIGATIONS des FONCTIONNAIRES

QUELLES NORMES DEONTOLOGIQUES ?



Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE

SECURITE à l'ECOLE



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Combs-la-Ville

Une priorité la SECURITE des élèves

Les procédures de signalement, « protection physique et morale de l'enfant »:

- Remontée d'absentéisme
- Remontée d'incident
- Remontée d'information préoccupante
- Accident





Une priorité la **SECURITE** des élèves

Un cadre bien défini : le **règlement intérieur de l'école** :

- Fréquentation scolaire / Registre d'appel
- Comportement / sanctions
- Accident scolaire / Registre de soin
- PAI
- Exercices de sécurité : évacuation ou confinement
- Surveillance : récréation/accueil/remise aux familles
- Sorties scolaires et encadrement

Consignes de sécurité et affichages



LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et accompagner efficacement les écoles, collèges et lycées, pour assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'éducation nationale.



SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux abords des établissements



Évitez les attroupements devant l'établissement



Signalez tout comportement ou objet suspect



Organisation de trois exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :

Téléchargez l'application SAIP sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE TWITTER
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement



DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent



DANS LES GENDARMERIES OU COMMISSARIATS DE POLICE

- Réseau de correspondants « Police & gendarmerie, sécurité de l'École »
- Renforcement des patrouilles mobiles



DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Un référent sûreté par département
- Des correspondants « éducation nationale » dans les cellules de crise préfectorales



DANS LES PRÉFECTURES

- État-major départemental de sécurité consacré à la protection des espaces scolaires
- Un exercice cadre de gestion de crise



DANS LES RECTORATS

- Cellules académiques de gestion de crise
- Un référent sûreté par académie
- Un exercice alerte SMS à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement

Une priorité la **SECURITE** des élèves

Vigilance dans les activités quotidiennes :

- Aucun déplacement de l'élève seul
- Sécurité des locaux, matériels, espace classe
- Gestion du groupe
- Déplacements en groupe classe





SORTIES SCOLAIRES

Circulaire. n° 99-136 du 21/09/99 BO N° 7 du 23 septembre 1999

Circulaire. n° 05.001 du 05/01/05 BO N° 2 du 13 janvier 2005

Circulaire n° 2013-106 du 16/07/2013 BO n°29 du 18 juillet 2013

**Les sorties s'inscrivent dans une action éducative conforme aux programmes d'enseignement et au projet d'école.
Toute sortie donne lieu à une information aux familles et à l'établissement d'une liste des participants.**

Taux d'encadrement Relatif à la vie collective			Caractère obligatoire ou Facultatif de la sortie	Information aux familles	Assurance pour les élèves Responsabilité civile/individuelle accidents corporels
MATERNELLE ou élémentaire comprenant une section enfantine	ELEMENTAIRE	TYPES DE SORTIES			
2 adultes au moins quel que soit l'effectif de la classe	L'enseignement seul avec une classe	Sorties de proximité Sur le temps scolaire à proximité de l'école et ne dépassant pas la demi-journée	Toujours obligatoire	oui	Non obligatoire
2 adultes au moins quel que soit l'effectif de la classe Au delà de 16 élèves 1 adulte supplémentaire pour 8	2 adultes au moins dont le maître quel que soit l'effectif de la classe. Au delà de 30 élèves 1 adulte supplémentaire pour 15.	Sorties Scolaires Sans nuitée	Obligatoire quand la sortie est gratuite et pendant le temps scolaire. Facultative si la sortie inclut la totalité de la pause du déjeuner ou dépasse les horaires habituels de la classe	oui oui avec accord écrit	Non obligatoire obligatoire
2 adultes au moins quel que soit l'effectif de la classe Au delà de 16 élèves 1 adulte supplémentaire pour 8	2 adultes au moins dont le maître quel que soit l'effectif de la classe. Au delà de 20 élèves 1 adulte supplémentaire pour 10.	Sorties avec nuitée(s)	Toujours facultatives	Réunion d'information indispensable + accord écrit et mention spécifique quand hébergement dans les familles	obligatoire
Pour les personnes encadrant la vie collective le BAFA est conseillé			Pour les accompagnateurs bénévoles, L'assurance responsabilité civile/individuelle accidents corporels est recommandée		

26 juillet 2019

Loi pour une école de la confiance



Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Combs-la-Ville



« POUR UNE ECOLE DE LA CONFIANCE »

OBJECTIFS :

- Elévation du niveau général
- Plus de justice sociale

MOYENS :

- Priorité à l'école primaire pour que tous les élèves maîtrisent les savoirs fondamentaux
- Personnaliser les services aux élèves (école inclusive)
- Faire confiance aux personnels et aux territoires
- Mieux former et mieux accompagner les vocations des professeurs

QUEL CADRE PEDAGOGIQUE DE REFERENCE ?



Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Combs-la-Ville



Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE

Bienvenue à tous !

*Vous pouvez télécharger l'application de
la Circonscription de Combs La Ville
en scannant le QR Code*



ÉVALUER POUR MIEUX AIDER

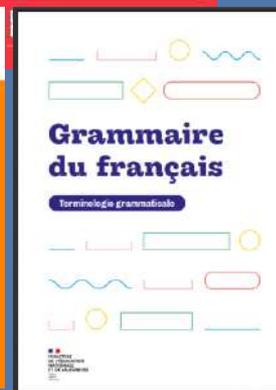
ÉvalAide, un dispositif scientifique de prévention des difficultés en lecture et en mathématiques au CP et au CE1



Texte collectif rédigé par le groupe de travail Évaluat'ans & interventions du Conseil scientifique de l'éducation nationale



RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE



NECESSITE de s'attaquer à ces grands sujets avec des appuis

- Le prescrit
- L'équipe de circonscription



Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE


ACADÉMIE DE CRÉTEIL
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne
Circonscription de Combs-la-Ville



Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE

CADRAGE

ACCOMPAGNEMENT

FORMATION

TITULARISATION



L'accompagnement des AED/ECA

M1

➤ PEMF :
4 visites

➤ PINSPE :
1 visite

• M2 AED

➤ PEMF :
4 visites

➤ PINSPE :
2 visites

M2 ECA

➤ PEMF :
4 visites

➤ PINSPE :
1 visite



L'accompagnement des EFS/FS

EFS renouvelés ou prolongés

- CPC :
1 visite
- PEMF :
4 visites
- PINSPE :
1 visite

• FS : Lauréats M2 MEEF

- CPC :
2 visites
- PEMF :
4 visites

• FS : Lauréats M2 Master disciplinaire

- CPC :
2 visites
- PEMF :
4 visites
- PINSPE :
1 visite

FS : Candidats dispensés de diplômes

- CPC :
2 visites



L'accompagnement des contractuels

- CPC : 2 visites
- CPD : 1 visite

Formation et suivi des EFS et des FS

► Le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

BO – note de service n°2015 du 17-3-2015

Fiche n°11 : Grille d'évaluation du professeur stagiaire

Fiche n°14 : Outil d'accompagnement – descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier

Lien : https://www.education.gouv.fr/cid87352/de-nouvelles-modalites-d-evaluation-et-de-titularisation-des-enseignants-stagiaires-de-l-enseignement-public.html#De_nouvelles_regles_d_evaluation_et_de_titularisation_des_stagiaires



Formation et suivi des EFS et des FS

► Outil de formation et d'aide au suivi des EFS

1- COMPETENCES GENERALES

- Eléments réglementaires et institutionnels
- Compétences relationnelles, de communication ... et la coopération au sein de la communauté éducative
- Usage et maîtrise des technologies de l'information de la communication

2 – PREPARER ET GERER LA CLASSE

- Compléter, mettre à jour et approfondir ses compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique
- Compléter, mettre à jour et approfondir ses compétences éducatives et pédagogiques

3 – SE FORMER ET ANALYSER SA PRATIQUE

- Développer des compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail



3 – SE FORMER ET ANALYSER SA PRATIQUE

3.1 – Développer des compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail

Compétence du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation	Eléments de progressivité dans les attendus pour les EFS			Compétences évaluées en fin d'année pour les EFS	Poursuite sur l'année de NT1
	Septembre à décembre	Décembre à mars	Mars à juillet		
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	<input type="checkbox"/> Prend note et organise les traces des conseils donnés par les formateurs et collègues <input type="checkbox"/> S'appuie dessus pour pouvoir enrichir sa réflexion, les prendre en compte et les réinvestir <input type="checkbox"/> S'efforce d'améliorer sa pratique <input type="checkbox"/> Pose des questions et interroge les formateurs et l'équipe pour améliorer sa pratique	<input type="checkbox"/> Prend en compte et s'approprie les conseils formulés dans les rapports et entretiens précédents <input type="checkbox"/> Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique	<input type="checkbox"/> Complète et actualise ses connaissances	Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique	Continue à prendre du recul et à porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités
	<input type="checkbox"/> Participe activement au temps d'analyse avec les formateurs <input type="checkbox"/> Fait un bilan personnel de son travail de façon régulière (annoté son cahier journal en aval...) <input type="checkbox"/> Prend conscience de la nécessité et des contraintes d'un pilotage global de la classe <input type="checkbox"/> Cherche à organiser son travail personnel de préparation afin de pouvoir prendre progressivement plus de recul et ne plus se sentir dépassé	<input type="checkbox"/> Prend de plus en plus du recul sur son positionnement et ses activités <input type="checkbox"/> Emet des souhaits de formation si besoin <input type="checkbox"/> Développe sa vision globale de la classe pour un meilleur pilotage <input type="checkbox"/> Organise son travail personnel de préparation, arrive à prendre le recul nécessaire pour analyser ses actions	<input type="checkbox"/> Est capable de porter une analyse réflexive de plus en plus précise sur son positionnement et ses activités au regard de son parcours		
Ce qui peut servir de point d'appui :	<p>➔ <u>Personnes ressources</u> : les formateurs tuteurs et professeurs à l'ESPE, le directeur</p> <p>➔ <u>Autres ressources</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositifs prévus dans le cadre des AFC - les sites académiques ou de circonscription, sur EDUSCOL ou encore sur NéoPass@action 				<p><u>Personnes ressources</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers pédagogiques Maître formateur itinérant



Eléments de progressivité dans les attendus pour les EFS

<i>Septembre à décembre</i>	<i>Décembre à mars</i>	<i>Mars à juillet</i>	<i>Compétences évaluées en fin d'année pour les EFS</i>
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prend note et organise les traces des conseils donnés par les formateurs et collègues <input type="checkbox"/> S'appuie dessus pour pouvoir enrichir sa réflexion, les prendre en compte et les réinvestir <input type="checkbox"/> S'efforce d'améliorer sa pratique <input type="checkbox"/> Pose des questions et interroge les formateurs et l'équipe pour améliorer sa pratique 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prend en compte et s'approprié les conseils formulés dans les rapports et entretiens précédents <input type="checkbox"/> Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Complète et actualise ses connaissances 	<p>Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique</p>



Comment bénéficier au mieux des visites d'accompagnement ?

Echanges



Les outils professionnels obligatoires

- L'emploi du temps
- Le registre d'appel
- Les programmations
- Le cahier journal
- Les outils des élèves
- Les affichages
- Le LSU / Le carnet de suivi

Les outils de préparation et de suivi à présenter lors des visites

- Les fiches de préparation des séances présentées
- Un bref descriptif des séquences dans lesquelles elles s'inscrivent
- Les CR des visites précédentes rassemblés





Inspection Education Nationale
COMBS LA VILLE

ATELIERS PROFESSIONNELS

5 thèmes possibles :

- *Les spécificités de l'école maternelle (Catherine)*
- *Gestion de classe et notamment du double niveau (Nathalie)*
- *Concevoir et mettre en œuvre des enseignements / apprentissages : Outils du maître ou des élèves. (Sandrine et Julien)*
- *La prévention et la gestion des difficultés de comportement. (Daniel)*
- *Différenciation pédagogique, prise en compte de l'hétérogénéité des élèves. (Paul)*